

Allemand bilingue et module « Allemand européen »

C'est en classe de 6ème bilingue que commence l'aventure...

C'est en effet en classe de 6ème que commence l'aventure bilingue ... Les élèves découvrent simultanément l'anglais et l'allemand et peuvent déjà commencer à comparer et à réfléchir sur les similitudes ou les différences.

Cette classe est ouverte en priorité aux élèves germanistes du primaire et peut également être ouverte aux élèves initiés à l'anglais et qui souhaitent commencer l'étude d'une langue « cousine ».

Il faut évidemment que votre enfant soit motivé et également capable d'organiser son travail pour suivre les deux enseignements de langue de 3 heures par semaine (soit 6 heures de langue).

En classe de 4ème les élèves pourront ensuite choisir un module « allemand européen » de 2 heures complémentaires. L'engagement pris à l'entrée en 4ème doit porter sur les deux ans du module.

En aucun cas le module doit être confondu avec un cours de soutien. L'accès au module est évalué en fonction d'une motivation réelle (souvent traduite dans les résultats de l'année de 5ème) et d'un test si nécessaire.

Ce parcours donne une grande ouverture sur l'Europe et les engage aussi dans les projets de voyages ou d'échanges.

Au lycée, l'option « Allemand européen » peut être demandée dans 2 lycées Versaillais et comportera deux heures d'enseignement supplémentaires, une heure d'allemand et une heure « en allemand » d'une discipline non linguistique (DNL).

Une mention spécifique est délivrée au Baccalauréat si l'étudiant satisfait aux critères de réussite.

Les nouveaux programmes pour les langues permettent désormais aux élèves de sortir de 3ème avec la validation du niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Enfin, des programmes d'échanges : « Brigitte Sauzay » et « Voltaire » sont ouverts aux collégiens pour leur permettre d'élargir leur formation.

L'offre du collège est donc particulièrement favorable à la réussite de vos enfants.